

Compte rendu de la réunion du conseil municipal **du 14 novembre 2022 à 18 heures** salle des cérémonies, sous la présidence de Jean Luc BONNET, Maire.

Etaient présents : CHAFFAUT Dina, BOLAY Daniel, DECHERF Henri, ROUX Philippe, CASTAGNETTO Alain, ARNAUD Sylvie, ESCAFFRE Jean-Pierre, MONTBARBON Sylvie, LEROYER Patrick, LEROUX Ludivine, SERRANO Marie Josée, SERRAT Kévin.

Absente excusée : CANASTREIRO Laurence, représentée par Jean-Luc BONNET

Secrétaire de séance : CHAFFAUT Dina

Le Conseil Municipal a approuvé le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 10 octobre 2022.

ORDRE DU JOUR :

1) Motion sur les finances locales

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contexte financier actuel est très préoccupant et que la mobilisation des communes et intercommunalités est indispensable.

Les ressources dont elles disposent en contre partie des compétences qu'elles exercent sont menacées par l'inflation : elles doivent être garanties en euros constants.

La hausse des coûts de l'énergie fragilise l'équilibre de nos budgets, notre capacité d'investissement et le maintien d'une offre de services répondant aux attentes des habitants. Afin de poursuivre l'action de conviction et de proposition de l'Association des Maires de France, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le projet de motion sur les finances locales de celle-ci.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, accepte d'adopter le projet de motion sur les finances locales proposé par l'AMF.

2) Acquisition des parcelles en section D 270-271-273 et 274

Dans le cadre du projet des jardins partagés, la commune a préempté auprès de la SAFER pour l'acquisition des parcelles en section D 270-271-273 et 274 situées lieu-dit « les cheneviers » d'une contenance de 1 960 m² dont le coût total s'élève à 2 430.00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, accepte l'acquisition de ces parcelles au prix proposé.

3) fixation des tarifs de l'eau pour l'année 2023

Monsieur le Maire explique aux membres présents que les tarifs de l'eau et de l'assainissement n'ont pas été réactualisés depuis 2020.

Il propose de procéder à cette réactualisation :

Abonnement et Prix du M3	Tarifs HT	T.V.A. Applicable	Montant de la T.V.A.	Tarifs TTC
EAU : Abonnement	9.00 €	5,5%	0.50 €	9,50 €
EAU : Prix du M3	1,31 €	5,5%	0,07 €	1.38 €
ASSAINISSEMENT : abonnement	12.00 €	10%	1.20 €	13.20 €
ASSAINISSEMENT : prix du M3	1.38 €	10%	0,13 €	1,51 €

Le conseil municipal approuve cette réactualisation par 10 voix pour et 3 abstentions

4) Décision modificative – virement de crédits

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits régulièrement ouverts au budget de l'exercice 2022 pour les dépenses obligatoires sont insuffisants en section de fonctionnement aux chapitres 011 – 012 – et 065.

Il convient de procéder à un transfert de crédits de la façon suivante :

Chapitre 067 moins 35 000.00€

Chapitre 065 plus 1 000.00 €

Chapitre 012 plus 14 000.00 €

Chapitre 011 plus 20 000.00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité accepte les virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

Question diverse

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'un spectacle de Noël sera proposé aux élèves des classes maternelle et primaire

Le coût total du spectacle s'élève à 879.00€ répartis de la façon suivante :

263.70 € à la charge de l'école,

300.00€ à la charge de l'Association la Récré Vinsoise,

315.30 € à la charge de la commune.

La part à la charge de la commune sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

